

Habilitation électrique photovoltaïque B (P) - B2V (P) - BR (P)

REF : MOD-054

DUREE : 3 jours
21,00 heures

Nombre de participants max : 12

MODE : Présentiel

PUBLIC

Toutes personnes qui dans le cadre de son exercice professionnel est amenée à effectuer :

- le nettoyage ou des travaux sur des installations photovoltaïques

- des interventions d'ordre électrique sur des installation en basse tension dans des bâtiments tertiaires ou d'habitation comprenant un générateur photovoltaïque

Personne ayant une aptitude physique compatible avec le métier visé par l'action de formation.

EQUIPEMENT PERSONNEL

OBLIGATOIRE

Vêtements de travail (couvrant bras et jambes) et chaussures de sécurités, obligatoire pendant les TP sur plateforme pédagogique.

Matériel de prise de notes (Bloc papier, stylo, crayon à papier, post it, règle...) - calculatrice -

MOYENS ET SUPPORTS

PEDAGOGIQUE

Vidéo-projection, classeur pédagogique couleur, Armoire électrique pédagogique, modules photovoltaïques & onduleurs, EPI et EPC, Matériel de protection, contrôle et VAT.

Alternance de séquences théorique et pratique avec un minimum de 8 heures de pratique.

MODALITES PEDAGOGIQUES

FORMATEUR QUALIFIE

Spécialiste de l'électricité bâtiment et de la mise en sécurité - Formateur certifié QualiPV Elec

Référent pédagogique : Stéphane BOMPAIS

Référent technique : Mohamed EL BOUTI

ACCESSIBILITE

L'organisme étudie toutes les situations de handicap afin d'envisager une adaptation ou une compensation possible.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Jour 1 :

- Etre capable de citer les caractéristiques règlementaires liées à la sécurité électrique
- Etre capable de décrire les différents titres d'habilitations et zones d'interventions
- Etre capable de décrire les fondamentaux de l'électricité et les moyens techniques utilisés pour son exploitation (protections...)

Jour 2:

- Etre capable d'énoncer les risques et effets liés à l'électricité, en particulier ceux des installations photovoltaïques
- Etre capable de prévenir du risque électrique grâce aux EPC & EPI en général et spécifiquement dans le contexte Photovoltaïque

Jour 3 :

- Etre capable en pratique d'appliquer les procédures spécifiques aux rôles de chacun (interventions de base, procédures de vérifications, protections, raccordement, consignation...)
- Révisions et dernières questions
- EVALUATION par QCM

DESCRIPTION / CONTENU

Etre capable de se protéger face aux dangers de l'électricité en appliquant les bonnes pratiques dans le contexte professionnel du photovoltaïque.

MODALITES D'EVALUATION

Valider l'évaluation pratique en continu tout au long de la session de formation à partir d'études de cas et de travaux pratiques sur plate-forme technique ainsi que le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances théoriques, basés sur la Norme NF C18-510. 75% de bonnes réponses sont nécessaires pour valider le QCM. Une attestation de fin de formation est délivrée. Feuille d'émargement et attestation de présence fournies à la fin de de la formation

PRE-REQUIS

- Connaissance générale en technique du bâtiment
- Bases de l'électricité dans les bâtiments tertiaires ou d'habitations comprenant un générateur photovoltaïque **pour les personnes visant le titre BR(P)**
- Savoir lire et écrire le français
- Maîtriser l'arithmétique
- Disposer d'une aptitude physique compatible avec le métier visé par l'action de formation
- Répondre au questionnaire de positionnement

PUBLIC

Toutes personnes qui dans le cadre de son exercice professionnel est amenée à effectuer :

- le nettoyage ou des travaux sur des installations photovoltaïques
- des interventions d'ordre électrique sur des installation en basse tension dans des bâtiments tertiaires ou d'habitation comprenant un générateur photovoltaïque

Contactez votre référente handicap pour valider l'accessibilité de la formation envisagée avant votre inscription au **02 43 43 86 92**



Personne ayant une aptitude physique compatible avec le métier visé par l'action de formation.